

Le Conseil général de Belfaux a accepté mardi le crédit d'étude pour le bâtiment de la petite enfance

«Allons de l'avant avec ce projet»

« NICOLE RÜTTIMANN

Belfaux » «Ce projet a un coût, il faut du temps pour l'estimer. Mais n'y passons pas des années, allons de l'avant!», s'exclama mardi Jean-Pierre Frésard lors de la séance du Conseil général de Belfaux. A l'image du socialiste, les élus ont montré une volonté claire d'avancer dans le projet de bâtiment de la petite enfance (réunissant crèche, école maternelle, enfantine et accueil extrascolaire), sur le site de l'école actuelle. Ils ont accepté à l'unanimité (moins une abstention) le crédit d'étude de 893 000 francs.

L'exécutif a «retenu les leçons du refus», en mars, du crédit de construction de 9,74 millions par le Conseil général – le projet étant jugé trop cher et peu modulable. Il a séparé crédit d'étude et crédit de construction, le premier permettant de comparer les offres des mandataires afin d'établir un devis général consolidé d'ici un an. Il a aussi annoncé la dissolution de la Coba, commission de bâtisse, remplacée par un groupe technique. Suivant la requête des membres du Conseil général, il a convié Anne-Christine Wanders, géographe experte en



Le bâtiment de la petite enfance doit prendre place sur le site de l'actuelle école de Belfaux.

Vincent Murith-archives

statistiques de la population, afin d'établir un pronostic de l'évolution de l'effectif des élèves.

Des pronostics qui ont confirmé les chiffres avancés par l'exécutif, pointant «une explo-

sion de la croissance lors des dix dernières années», soit mille habitants supplémentaires. «La population de Belfaux, constituée surtout de familles, devrait s'accroître. Et la proportion

d'enfants est la plus élevée des communes fribourgeoises avec 11% d'élèves», a relevé l'experte, qui en a déduit trois scénarii, mis en perspective avec l'évolution historique depuis 1980.

La variante la plus haute, basée sur l'évolution de ces dix dernières années, prévoit un total de 4700 habitants d'ici à 2030 pour la commune, dont 510 élèves.

Soit six classes de plus.

Contre une classe de plus pour la variante basse.

«Il y a des aléas.

Mais une chose est certaine, il y a actuellement plus d'arrivées à Belfaux de l'étranger que de départ. Et cela devrait s'accroître».

Un projet modulable

Des pronostics pris en compte par le bureau d'architecture chargé du projet. Celui-ci a revu sa copie, présentant un bâtiment plus modulable. Une dalle en béton sous le toit permettra de démonter facilement la charpente et de surélever la bâtisse d'un étage. Le volume a été simplifié et exploité au maximum afin de réduire les coûts.

Des coûts au centre du débat, les partis souhaitant s'assurer qu'ils ne seraient plus dépassés, et que les frais d'une éventuelle modification du bâti seraient limités. «La structure a été pensée avec le meilleur rapport qualité-prix, le projet étant le plus compact et rationnel pos-

sible. Le surcoût du potentiel évolutif, s'il y en a un, sera analysé dans le cadre de l'étude sur une année», ont assuré les architectes. Ceux-ci ont présenté un calendrier affiné du projet.

La fin de l'avant-projet est prévue pour décembre 2017, le devis général pour mai 2018, le vote du crédit de construction aura lieu en septembre 2018. Le début des travaux pour octobre 2018 et l'ouverture de l'école en 2020.

Délais jugés serrés

Si tous les partis ont validé le crédit d'étude, le groupe PS-PCS Ouverture, par la voix d'Alain Carrupt, a fait part de ses craintes vis-à-vis de ces délais, les jugeant trop serrés, notamment entre le vote du crédit de construction et le début des travaux. Craignant que cela puisse conduire à des surcoûts, il a demandé que le Conseil communal mène une réflexion sur ces points. Une proposition transmise à l'exécutif.

Par ailleurs, le Conseil général a accepté à l'unanimité le décompte final du nouveau véhicule utilitaire de la voirie concluant sur un solde positif de 2000 francs sur 190 000 francs. »

893 000

En francs, le montant du crédit d'étude

Pas de fête pour la grève

Commémoration » Non, le Conseil d'Etat fribourgeois ne compte pas organiser l'année prochaine une manifestation pour commémorer la grève générale de 1918. C'est ce que le gouvernement répond aux députés socialistes Simon Bischof (Ursy) et Xavier Ganioz (Fribourg) qui jugeaient important de rappeler cet événement à partir duquel, à leurs yeux, s'est construite la Suisse moderne et sociale.

Une année après la révolution bolchevique en Russie et un jour après la signature à Compiègne de l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale, la grève avait été lancée par le comité d'Olten, proche de l'aile gauche du Parti socialiste et des syndicats. Y avaient par-

ticipé quelque 250 000 ouvriers. Le mouvement avait ouvert la voie à plusieurs avancées sociales: la réduction du temps de travail et, quelques dizaines d'années plus tard, la fondation de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS).

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat reconnaît volontiers cet héritage. Mais précise toutefois: «La géographie de cette grève montre que les tensions ont été particulièrement vives sur sol alémanique et dans les villes industrielles principalement. Elle aurait été nettement moins suivie par les meneurs dans les cantons francophones. Fribourg a aussi été moins impliqué en raison de sa configuration rurale.»

Seuls les cheminots et quelques ouvriers, notamment au sein de la brasserie Cardinal, auraient quitté leurs postes.

De plus, différents événements sont d'ores et déjà à l'agenda ailleurs dans le pays. Par exemple, la ville d'Olten présentera une pièce de théâtre plurilingue à laquelle participeront l'ensemble des cantons suisses. «En charge de la composition musicale, Jean-François Michel apportera une contribution fribourgeoise à cette création artistique. L'Etat de Fribourg, par la Commission des affaires culturelles, a déjà accordé son soutien financier pour cet événement commémoratif», informe le Gouvernement fribourgeois. » **NICOLAS MARADAN**

PUBLICITÉ

EURO MILLIONS

CE VENDREDI JACKPOT

FR. 203 MILLIONS

+16 ans

80 ans LOTERIE ROMANDE

www.loro.ch

*Montant estimé en francs, non garanti. À partager entre les gagnants du 1^{er} rang.

COMMUNE EXPRESS

LA BRILLAZ

Compléments Deux investissements complémentaires votés après des dépassements de crédit: 23 800 fr. pour l'assainissement de la butte et du stand de tir de Lentigny et 175 000 fr. pour la porte d'entrée d'Onnens.

Administration Nouveau crédit de 50 000 fr. adopté pour la transformation des bureaux de l'administration communale à Lentigny.

Routes Crédit d'étude de 112 000 fr. accepté pour le réaménagement de la route du Chêne et du centre du village de Lovens. Un important chantier se dessine, devisé à environ 3,2 millions.

Participation 38 citoyens, lundi.

Source Beatrix Guillet, syndique.

TG

L'école défend le choix de Subway

Fribourg » Directeur de la Haute Ecole de gestion de Fribourg (HEG-FR), Rico Baldegger répond à l'association Terroir Fribourg. Dans un communiqué de presse, cette dernière s'indignait en effet de l'implantation au sein de l'école d'une enseigne de la chaîne de restauration rapide Subway (La Liberté d'hier). «A la suite de plusieurs contacts avec des membres de l'association ainsi que différents acteurs locaux de la branche boulangère, Terroir Fribourg est persuadé qu'une solution avec une entreprise fribourgeoise produisant avec des matières premières locales aurait pu être trouvée», insistait Terroir Fribourg, regrettant

«qu'aucun contact n'ait été pris avec la branche en question au moment de la publication de la demande d'offres».

«L'appel d'offres était public», rétorque Rico Baldegger. Il ajoute: «Nous avons cherché une solution locale. Mais aucun des restaurateurs que nous avons contactés n'était intéressé.» Le directeur rappelle également que le restaurant n'est pas dirigé directement depuis le Connecticut, siège du géant américain, mais bien par des entrepreneurs locaux, sous la forme d'une franchise. «Et cela crée des places de travail. Ils ont engagé six ou sept personnes», précise-t-il. » **NM**